

24 - Opération «J'agis pour ma planète» - Subventions aux écoles

Mme TISSIER, Conseillère Municipale Déléguée, Rapporteur : L'éducation au développement durable fait partie intégrante des programmes scolaires. Il ne constitue pas une nouvelle discipline mais un champ au travers duquel toutes les matières sont concernées.

La mission Développement Durable, en lien avec la direction de l'Education, a lancé en septembre 2010 une opération «*J'agis pour ma planète*». Cette dernière vise à encourager les écoles à concevoir et réaliser une action pédagogique qui réponde aux enjeux du développement durable, de la préservation des milieux naturels et de l'environnement et du mieux vivre ensemble. Une aide financière forfaitaire sera apportée aux établissements scolaires engagés dans la démarche dans la limite d'un plafond de 1 500 € par école.

Un comité de sélection constitué d'élus, des services en charge des thématiques du développement durable, des espaces verts et de l'énergie, de l'Inspection Académique, de la DREAL et de l'ADEME, s'est réuni le 22 novembre 2012.

Vingt classes et dix écoles ont déposé un dossier. Des projets autour du jardinage et des espaces verts ont été proposés par cinq écoles et cinq autres traiteront la question des énergies renouvelables. Chaque projet ferait l'objet d'une aide financière.

Il est proposé au Conseil Municipal d'accorder les aides suivantes :

- 400 € à l'école maternelle Boichard pour le projet *On aime la nature* Jardinage, élevages de papillons et criquets - Visite de sites - Expositions
- 1 500 € à l'école élémentaire Fanart pour le projet *Parrainer des arbres à l'école - La biodiversité en ville*
Inventaire de la biodiversité, construction d'un arboretum - Visites de sites - Livre de vie
- 400 € à l'école élémentaire la Butte pour le projet *Jardiner en carré*
Jardin potager et fleuri : plantations et dégustations, microjardins, visites guidées
- 800 € à l'école maternelle Jules Ferry pour des projets sur le thème porté par l'école *Respect de la diversité* avec expositions, visites, initiation au yoga, à la capoeira, marionnettes, ateliers cuisine
- 700 € à l'école maternelle Montrapon pour le projet *la biodiversité et les déchets* - Recherche des bêtes, lombricompostage avec visite de sites, écrits
- 400 € à l'école élémentaire Saint-Claude pour la découverte des énergies renouvelables avec construction d'un four solaire et d'un chauffe-eau solaire
- 800 € pour un projet relatif au thème de l'énergie présenté par 4 écoles de Planoise (Ecole Bourgogne, Champagne, Dürer et Ile de France) dans le cadre du Réseau Ambition et Réussite : fabrication d'une maquette d'un moulin à eau, réalisation de turbines fonctionnelles dans les classes. Cette somme globale serait versée à l'école primaire Ile de France

En cas d'accord, la somme de 5 000 € sera prélevée au chapitre 65.830/6574 CS 10003.

Proposition

Le Conseil Municipal est invité à statuer sur l'ensemble de ces propositions d'attribution.

«M. LE MAIRE : Pas de remarques, c'est adopté».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 3, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter la proposition du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 29 janvier 2013.